

## LA GESTION DES SITES POLLUES

### PUBLIC

Personnes intervenant sur les projets et les chantiers  
(Responsables développement, de programmes, juridiques, assistantes)

### OBJECTIFS

Fournir les bases réglementaires et techniques pour améliorer la prise en compte du risque de pollution dans la gestion des projets et chantiers de construction.

### PROGRAMME

- |   |      |
|---|------|
| <b>1. PRESENTATION DES PARTICIPANTS :</b>   | 0h15 |
| fonction, sensibilité vis à vis de l'environnement  |      |
| <b>2. REGLEMENTATION</b>  | 2h00 |
| Le règlement sanitaire départemental type<br>Le code de l'environnement et la réglementation Installations Classées pour la Protection de l'Environnement<br>Les préconisations du ministère.<br>Servitudes, DIUO   |      |
| <b>3. LES INTERVENANTS EXTERIEURS :</b>   | 0h30 |
| Inspection des installations classées,<br>Service environnement de la préfecture,<br>Bureaux d'études<br>Base de données BASIAS<br>Mairie, exploitant, propriétaire   |      |
| <b>4. ETUDE DE CAS</b>  | 2h30 |
| Une Installations Classées pour la Protection de l'Environnement soumise à autorisation<br>Une Installations Classées pour la Protection de l'Environnement soumise à déclaration<br>Une installation non classée<br>L'étude de sol : le guide méthodologique pour la gestion des sites potentiellement pollués<br>Les relations avec le bureau d'études<br>La dépollution : quelques techniques et leurs spécificités<br>Le suivi de chantier<br>En cas de découverte fortuite |      |
| <b>5. TRAVAUX PRATIQUES:</b>  | 0h30 |
| Quel document, fourni par qui, à quel moment de la procédure AKERYS   |      |
| <b>8. CONCLUSION :</b> évaluation du stage  | 0H15 |